

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2025

Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie (Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements - applicable à compter du 1er juillet 2022)

Numéro d'ordre	Référence	Objet	Décision
1	23/CCAS/25	Relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026	<i>Approuvée</i>
2	24/CCAS/25	Rendant compte des décisions prises par la Présidente en vertu de la délégation de compétences accordée par le Conseil d'Administration	<i>Approuvée</i>
3	25/CCAS/25	Convention relative à l'organisation d'atelier aquagym dans le cadre des ateliers seniors organisés par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Mont-Dore	<i>Approuvée</i>